



Victoire : notre déléguée de la zone Est rétablie dans ses droits après une nuit dehors devant le SGAMI

Notre déléguée sur la zone EST s'est vue couper son traitement ce mois-ci, avec effet rétroactif en janvier, suite à une décision arbitraire de sa hiérarchie et du docteur FREY. En plus de ne pas être payée elle devait donc rembourser un mois de salaire !!!

Etant réduite à la mendicité par l'administration elle a décidé de dormir sur un banc devant le SGAMI EST à METZ jusqu'à ce qu'on son dossier soit pris en considération et régularisé.

VIGI. remercie en son nom tous les collègues qui ne l'ont pas laissée seule cette nuit.

Elle a été reçue ce matin à 10h00 par Monsieur le directeur de cabinet du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Est et Monsieur Pierre BERGES secrétaire général adjoint du SGAMI Est.

L'entretien s'est déroulé sereinement. L'administration ayant tous les éléments du dossier en sa possession et non uniquement un dossier partiel et à charge, notre collègue va pouvoir reprendre le travail lundi et des solutions ont été apportées pour régulariser sa situation financière, avec pour commencer une avance de salaire pour qu'elle puisse vivre au mois de mars.

VIGI. salue également l'initiative du SGAMI Est, qui va se servir de cette expérience dramatique, pour prendre des mesures pour qu'une telle situation ne se reproduise plus.

VIGI. présent auprès des collègues pour faire respecter leurs droits.

« La persévérance est la noblesse de l'obstination »

Adrien DECOURCELLE